

Organisation du gouvernement

d'outillage pour rendre cette exploitation rentable et transformer les produits congelés.

Je prétends que le ministre ou le gouvernement—et ils doivent le faire bon gré mal gré—doivent annoncer comment ils accorderont désormais les licences, afin de substituer à nos flottes actuelles, au cours des cinq ou des dix prochaines années, des chalutiers à pêche latérale ou à pêche arrière. Notre propre société Fishery Products à Terre-Neuve possède 40 chalutiers. Il faut la prévenir, car ces chalutiers coûtent environ 6 à 7 millions de dollars. Elle ne peut se procurer une forte somme dans l'espace de quelques mois. Elle doit savoir si elle obtiendra une licence l'an prochain, deux licences l'année suivante ou deux l'année d'après, afin de commencer à renouveler la flotte.

Le ministre prétend avoir adopté une nouvelle ligne de conduite, à laquelle je souscris en principe, et il voudrait que les navires appartiennent aux pêcheurs individuels ou aux compagnies qu'ils constituent plutôt qu'aux entreprises de transformation. Je voudrais citer un passage du discours qu'il prononçait à Halifax le 26 janvier dernier. Je suis d'accord. Il serait préférable que les usines de transformation ne soient pas aussi propriétaires des flottes de pêche. Mais comment le pêcheur va-t-il pouvoir réunir 7 ou 10 millions pour acheter un chalutier? On ne nous l'a pas expliqué.

● (1300)

Les entreprises de transformation doivent maintenant acheter les navires, sinon où prendront-elles le poisson pour faire tourner leurs usines. Elles doivent assurer elles-mêmes la prise, un état de choses qui s'est développé avec les années. Il faut qu'elles sachent si le ministre parle sérieusement. Si oui, elles ne vont pas construire d'autres bateaux. Il incombe au ministre d'expliquer comment il va réussir à accomplir ce qu'il veut, à faire en sorte que seuls les simples pêcheurs ou les associations de chalutiers et non les entreprises de transformation aient les fonds nécessaires pour mettre sur pied les flottes de pêche qui devront alimenter en poisson les usines et donner du travail à leurs employés pour les dix ou vingt prochaines années. Il ne peut les laisser dans le noir, se borner à faire des déclarations de politiques sans prendre ensuite des mesures tangibles. S'il ne prend pas de décision sous peu, l'industrie de la pêche va mourir d'ici quelques mois. Le vice-premier ministre (M. MacEachen) est originaire du Cap-Breton, une région qui vit de la pêche. Va-t-il rester les bras croisés et laisser ce ministre assoiffé de pouvoir octroyer ces permis et se permettre toutes ces largesses? Va-t-il admettre qu'il ne mène pas à bien sa politique? Allons-nous permettre que l'industrie canadienne...

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, je vous prie. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures cet après-midi.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, il ne me reste que quelques minutes pour terminer. Pour assurer le succès et le développement futurs de notre industrie de la pêche, il faut que nos pêcheries côtières et hauturières prennent toutes deux de l'expansion. Il est regrettable que, pour des raisons d'ordre politique, le ministre des Pêches et de l'Environnement et les

[M. Crosbie.]

ministériels aient toujours insisté sur l'importance des pêcheries côtières semblant ne tenir aucun compte de pêcheries hauturières.

● (1410)

Il y a 7,000 travailleurs dans les usines de traitement du poisson de l'est du Canada qui ne pourront obtenir assez de travail pour l'année et ne pourront travailler qu'à temps partiel, à moins que nous ne réussissions à mettre sur pied une pêche hauturière et une pêche côtière profitables. Il y a donc un équilibre à trouver. Le développement doit se faire dans cette direction, mais, malheureusement, le ministre semble avoir des préjugés et ne pas tenir, à l'heure actuelle, à raviver la pêche hauturière canadienne pour en faire un secteur d'activité fort et sain. Si tel est le cas, ce sont les travailleurs des usines de traitement ainsi que les pêcheurs eux-mêmes qui, à long terme, en souffriront.

Il est curieux que le ministre nous déclare qu'il penche en faveur de la pêche côtière, alors que ses actions, dans certains domaines nous prouvent le contraire. Mais à présent que l'industrie de la pêche est devenue prospère, il est temps que le gouvernement consacre plus de crédits à la pêche. Dans ma circonscription malgré tout ce que l'on a dit au sujet de son développement, depuis deux ans environ, on entend un autre son de cloche si quelqu'un se propose de construire un palangrier. Le gouvernement est censé favoriser la pêche côtière mais si un pêcheur de Terre-Neuve veut construire un palangrier de moins de 75 pieds d'envergure—et ils sont devenus très chers aujourd'hui, leurs prix allant de \$250,000 à \$500,000—et s'il s'adresse au gouvernement provincial il obtiendra une subvention ou un prêt à un taux d'intérêt de 3 p. 100. Par contre si ces pêcheurs viennent ici pour obtenir des appuis financiers, le puissant gouvernement central du Canada n'a pour ce genre de projet que 4 millions de dollars pour l'ensemble du Canada. Il découvre que les règlements ont été changés et qu'aujourd'hui on ne peut obtenir de subvention ou d'aide pour construire un bateau de ce genre que s'il faut remplacer un bateau qui a au moins huit ans.

Voilà ce que fait notre généreux gouvernement fédéral qui se targue de tout faire pour la pêche côtière. Si c'était le cas, pourquoi ne fait-on pas quelque chose pour remplacer ces bateaux? Pourquoi n'aide-t-on pas les nouveaux pêcheurs à entrer dans ce secteur d'activité, en aidant par exemple ceux qui n'ont jamais possédé de bateau mais qui pêchent depuis des années et qui aimeraient en acheter? Il est temps que le ministre des Pêches (M. LeBlanc) cesse de se contenter de nous faire des promesses et des déclarations emflammées mais trouve les crédits. Il est également temps que son collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) qui se gonfle comme une grenouille en se vantant à grands cris de l'aide qu'il veut donner à la pêche côtière, s'occupe de trouver des fonds pour aider les pêcheurs à se procurer des palangriers et des bateaux, pour la pêche côtière et pour la pêche hauturière. Je ne veux pas mentionner le vice-premier ministre bien sûr, parce qu'il est dans le même cas et que je ne tiens pas à le blesser. Il est ici aujourd'hui et il a mis ce bill en délibération.

Il faut penser aux travailleurs d'usine. Si le ministre des Pêches conserve son préjugé contre la pêche hauturière... J'ai trois usines dans mon district qui dépendent de la pêche hauturière, celle de National Sea, de Saint-Jean, qui emploie 500 ou 600 ouvriers; celle de Fisheries Products, de Trepassey et, l'usine moyenne de Fermeuse. Ensemble, ces usines